

# Pain de Sucre et cascades

8 km ouest Frangy – Challonges

Dimanche 20 novembre 2011

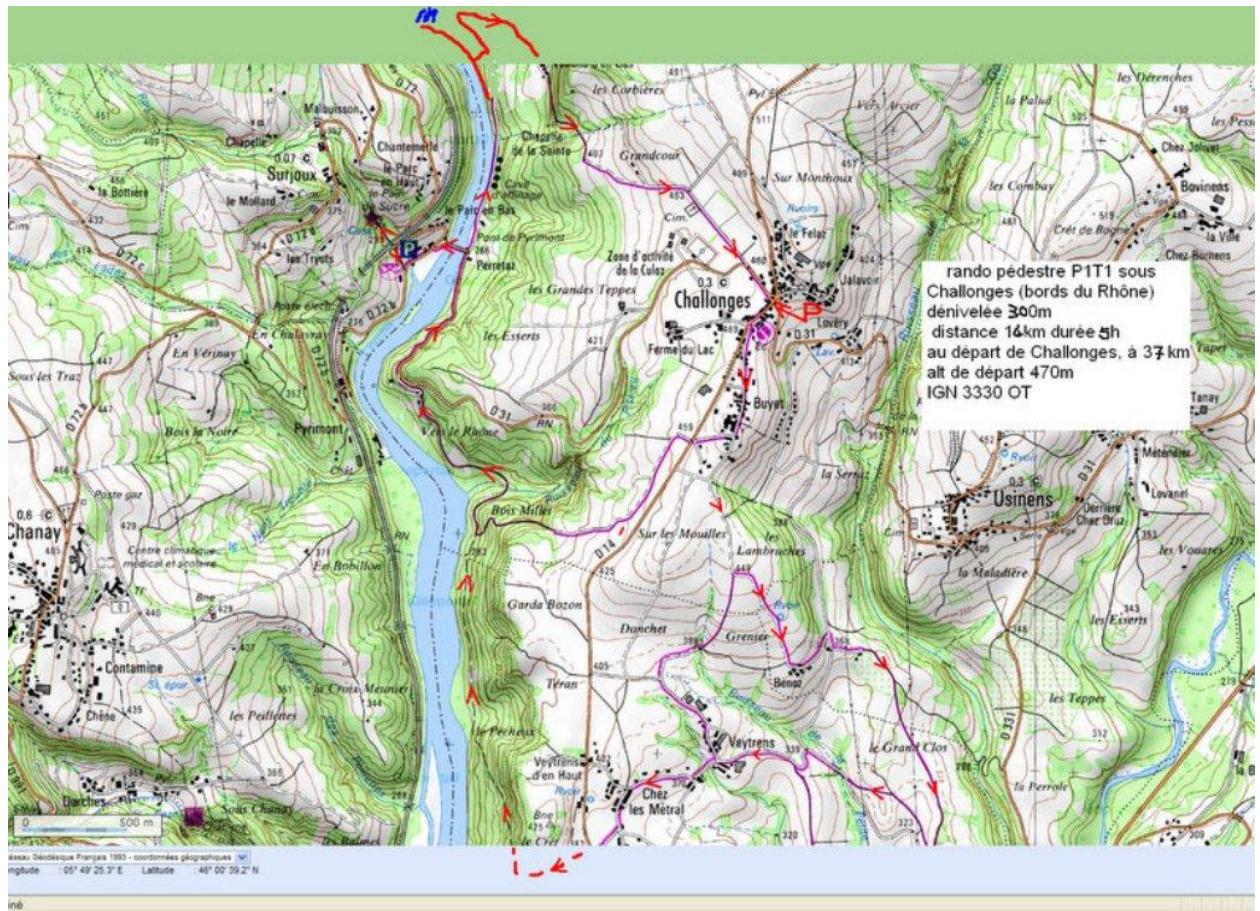
Niveau : P1 T1 - Dénivelé : 300 m - 5 h de marche - 14 km

Animateur : René Garcin

13 participants - départ Challonges

Distance depuis Annecy : 37 km

## Itinéraire réalisé



## Compte rendu : René Garcin

Randonnée promenade au milieu des champs et des bois, surtout des champs, et sur un coteau, versant sud puis ouest, nous permettant de profiter toute la journée d'un soleil généreux .  
Délicieux !

Dés 9h30, descente progressive plein sud, puis ouest vers les bords du Rhône.

Nous traversons d'immenses champs de maïs ou de blé d'hiver, il fait si doux que les vaches sont toujours dans les prés. Traversée d'un hameau très agricole, où les tracteurs se comptent par dizaines, c'est un étalage de technologie sous de grands hangars où est aussi stocké le foin qui pour le moment s'économise...

Dans le bois, sentier recouvert des feuilles d'automne, tous les nichoirs sont à découvert ; on n'a pas peur de glisser, c'est inhabituel, pour la saison !  
Quelle chance...

Arrivés sans encombre au pont de Perretaz, puis à l'aire de pique-nique du pain de sucre, nous nous installons, soleil dans le dos, pour une bonne heure, sieste comprise.

Aller retour au « pain de sucre », stalagmite géante montant vers sa cascade génitrice qui tombe du haut d'un cirque de falaise très impressionnant.

Puis, nous reprenons le bord du Rhône.

Vers les caves, certains anciens se rappellent les bons souvenirs sur le sentier Bruno copyright.

Ils nous font tellement envie qu'après concertation, et compte tenu que les conditions sont idéales (il n'a pas plu depuis des semaines) nous l'empruntons.

Quelques précautions sont effectivement nécessaires sur 2 passages un peu pentus, mais nous arrivons sans problème à la deuxième cascade, dite du Baud.

Montée sur Volland d'en haut, puis un peu plus haut Volland d'en bas ? Allez comprendre !  
Passage devant l'oratoire de Notre Dame de la Sainte, enfin arrivée à Challonges un peu avant 16 heures.

La règle de la marge de 1 heure avant le coucher du soleil est respectée .

Une partie du groupe se retrouve à Frangy pour un dernier moment autour d'une table de bistro sympathique.

Merci à toutes et à tous pour cette belle journée.

## **Photos de René Garcin et Robert Vachaud**

Ajout de Robert Vachaud :

Un grand merci à René qui a ajouté cette randonnée au programme, pour pallier l'absence d'Hervé à qui nous souhaitons un prompt rétablissement.